

Patrimoine à la dérive

Alain Franck

Numéro 116, printemps 2008

Québec, ville maritime

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/17403ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

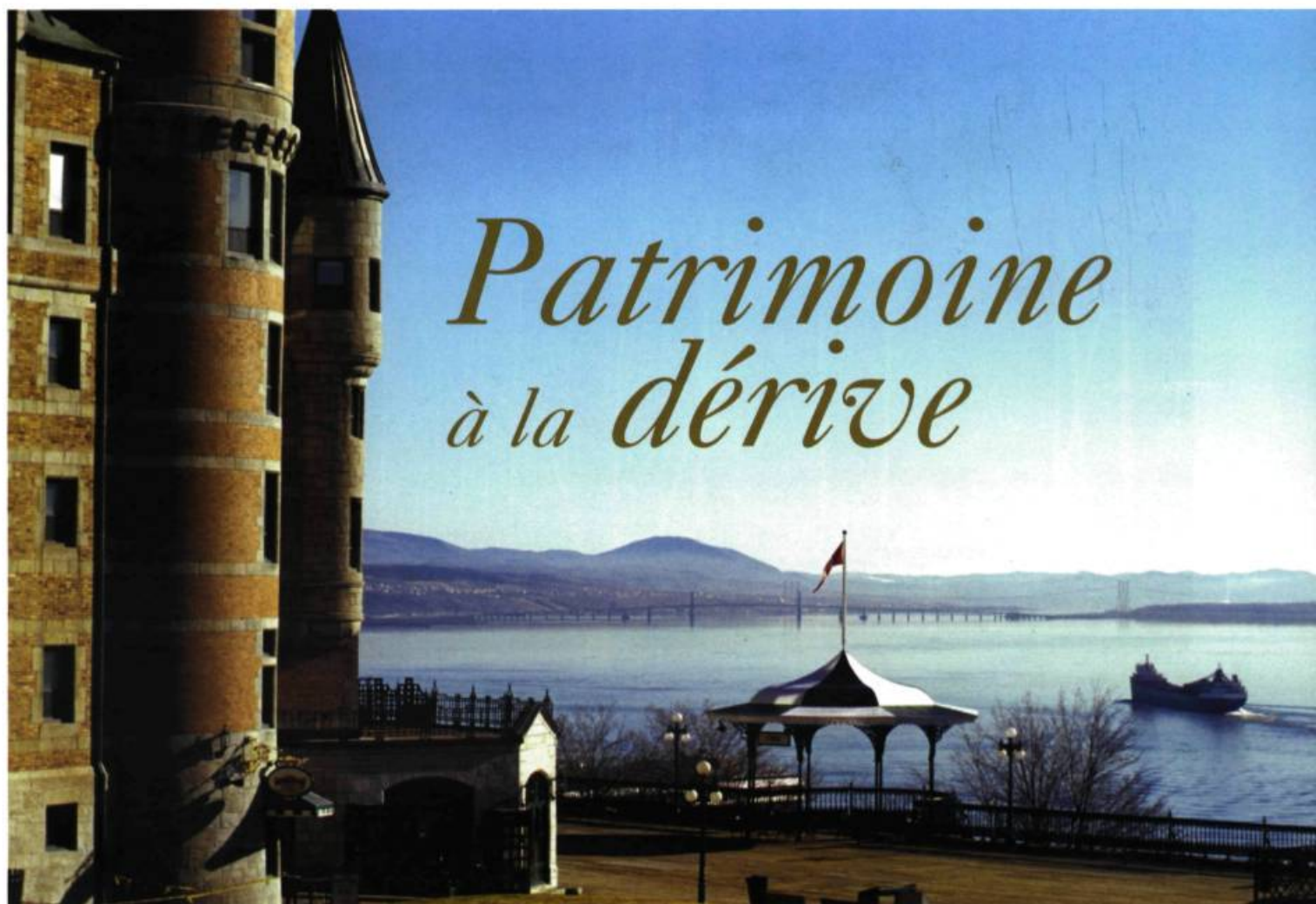
0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Franck, A. (2008). Patrimoine à la dérive. *Continuité*, (116), 23–26.



Patrimoine à la dérive

Tristement méconnu et, par conséquent, mésestimé, le patrimoine maritime de Québec – et du Québec – a presque entièrement disparu.

Un bien sombre tableau pour un peuple dont l'histoire est amarrée au fleuve.

Comment a-t-on pu en arriver là ? Constats et questions.

par Alain Franck

Pendant que la ville de Québec célèbre en grande pompe son 400^e anniversaire de fondation, sa population a tendance à oublier un rôle historique essentiel : celui qu'ont joué le Saint-Laurent et la navigation dans le développement de la capitale et du Québec tout entier.

C'est du fleuve qu'est née cette ville, ancien port de mer d'importance où ont

abouti les voiliers de tous âges en rupture de charge, les premiers océaniques qui ont établi les liens avec les habitants des autres continents. Grande porte d'entrée de l'Amérique du Nord, Québec est surtout une plaque tournante, un lieu de convergence où se rencontrent la navigation intérieure et la navigation hauturière.

Par ailleurs, un visiteur du passé naviguant en bordure de la gare maritime pourrait facilement appeler ce quartier « Honfleur Cove ». L'analogie est frappante : ses maisons

Le fleuve Saint-Laurent vu de la terrasse Dufferin, alors que l'automne a dénudé les arbres de la falaise.

Photo : Linda Turgeon



La vie maritime est essentielle à la compréhension de l'histoire de Québec.

Photo : Linda Turgeon

larges de deux châssis et s'étirant en hauteur ressemblent à s'y méprendre aux édifices de ce port français, lieu de départ du fondateur de la ville, Samuel de Champlain.

Malgré sa richesse, le patrimoine maritime de la capitale a sombré dans l'oubli et la décrépitude, comme celui du Québec tout entier.

UN FASTE PASSÉ MARIN

L'histoire maritime du Québec est riche d'événements et d'initiatives comparables à ceux des grands pays maritimes. On n'a qu'à se rappeler comment les Européens admiraient les performances du canot d'écorce des Amérindiens.

Au début du XIX^e siècle, les grands chantiers maritimes du port de Québec ont été les premiers en Amérique du Nord à mettre au point des cales sèches flottantes capables de sortir les navires de l'eau (voir « La "Davie", une gloire méconnue », p. 44).

Quand, à l'été 1984, la foule remplie d'admiration observait le défilé des grands voiliers, ambassadeurs privilégiés des pays maritimes étrangers, peu de spectateurs devaient soupçonner qu'au siècle précédent, les chantiers navals du port de Québec avaient lancé plus de 2000 grands navires à voiles en moins de 80 ans. Imaginons seulement l'achalandage de ces cathédrales de la mer lorsque, en 1840, 116 navires, toutes voiles dehors, se sont présentés dans le port

en une seule journée ! Le spectacle devait être tout autre.

NAUFRAGE EN EAU TROUBLE

En 1983, la Commission des biens culturels du Québec a organisé un important colloque sur l'état du patrimoine maritime au Québec. Spécialistes du domaine, chercheurs, passionnés de navigation, travailleurs culturels engagés dans sa sauvegarde se sont réunis pour faire le point, soumettre des recommandations et adopter des mesures assurant la pérennité de ce secteur culturel de la société québécoise.

Où en sommes-nous 25 ans plus tard ? Nonobstant quelques nouvelles recherches sur le sujet et certaines publications grand public, peu d'actions ont été entreprises pour sauvegarder ce patrimoine. Quels gestes ont été posés pour conserver les navires anciens et les chantiers maritimes traditionnels, pour constituer une collection maritime nationale, pour établir une réglementation visant à protéger les pièces archéologiques et subaquatiques menacées d'exportation ? Aucun regroupement de chercheurs spécialisés n'a été formé, aucun maître d'œuvre identifié pour assurer le leadership en ce domaine.

Qui doit porter la responsabilité de la sauvegarde du patrimoine maritime au Québec ? Le ministère de la Culture, les institutions muséales, les compagnies

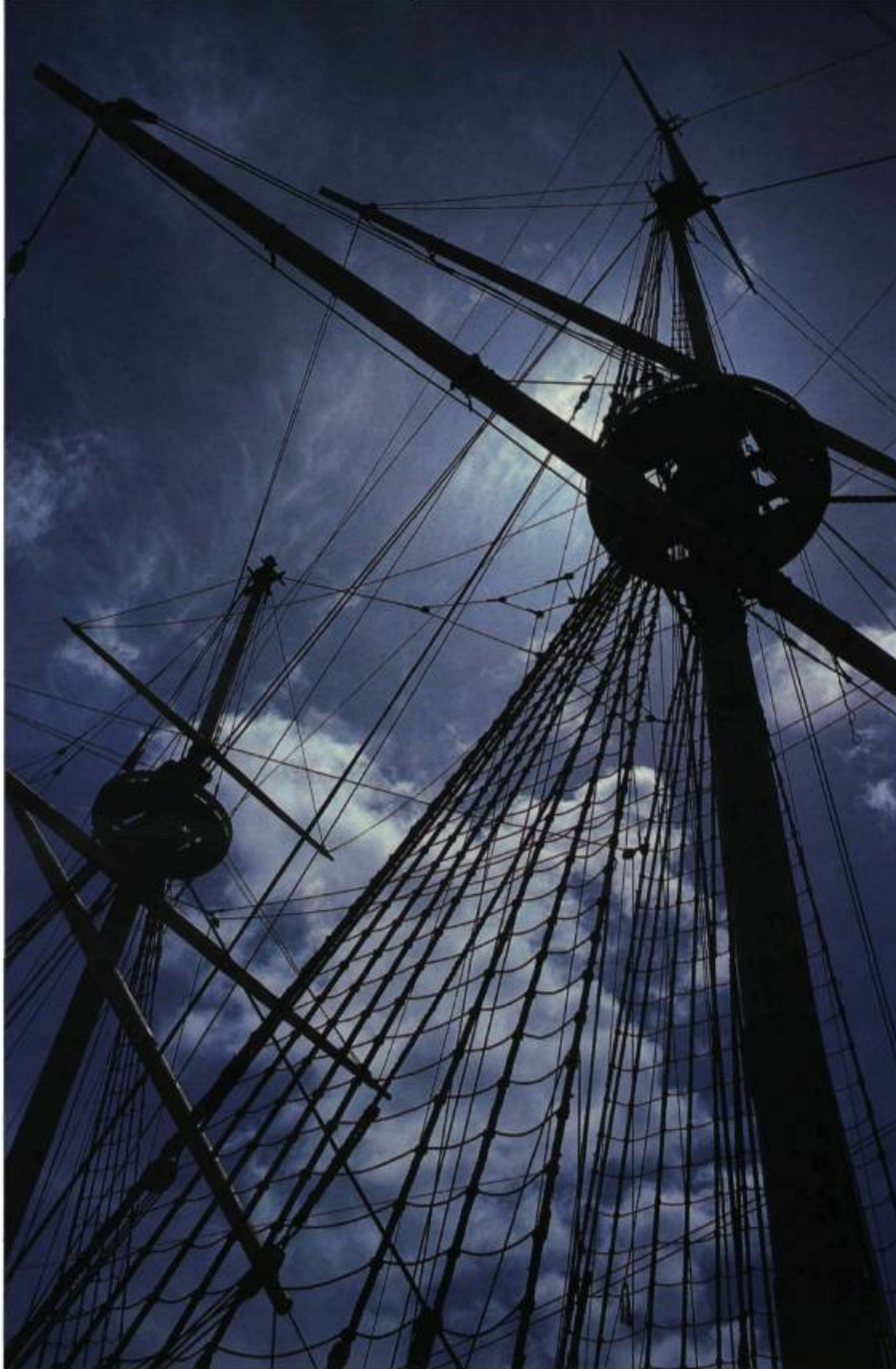
maritimes, les marins québécois ? Doit-on montrer du doigt les institutions muséales qui, laissées à elles-mêmes, ont déjà du mal à déterminer leur programmation annuelle ou à établir avec certitude leurs orientations stratégiques, souvent faute de moyens financiers ?

On dit que l'on protège mal ce que l'on ne connaît pas bien. Cette formule explique parfaitement notre laxisme. Notre histoire et notre culture maritimes nous sont pratiquement inconnues. On n'a qu'une vague idée de la relation qu'ont déjà entretenue les Québécois avec la mer. Comment alors préserver ce patrimoine ? Certains croient en outre que le domaine maritime est l'apanage de spécialistes et de quelques rares collectionneurs. Autre obstacle : la taille démesurément grande de certains objets à conserver, tels les navires anciens, les embarcations traditionnelles et les quais, sans compter le coût élevé rattaché à leur préservation.

Devant cette situation alarmante, un constat : la préservation du patrimoine maritime doit passer par une connaissance approfondie de l'histoire maritime. Étudier la relation qui s'est établie entre l'homme et la mer permet de comprendre le rôle éminent de la navigation dans l'évolution d'un grand nombre de sociétés humaines. Même si elle ne dit pas tout, l'histoire maritime apporte une vision particulière d'une époque, celle d'un environnement humain où les activités maritimes étaient omniprésentes et essentielles à la vie quotidienne des Québécois.

En 1984, le défilé des grands voiliers dans le port de Québec rappelait l'important lien qui unit la ville au fleuve.

Photo : François Rivard



bg



ARCHITECTURE
- DESIGN URBAIN

BRIÈRE GILBERT + ASSOCIÉS ARCHITECTES

50 x 81e DINAN / bureau 101 / QUÉBEC / QC / G1K 8N6 / T : 418 694-9041
Boulevard CATHERINE-01 / #612 / MONTRÉAL / QC / H3B 1A7 / T : 514 876-1166



Atelier du Vieux Pin

Proposez-nous une idée,
une image, un projet et
nous lui donnerons vie...

Magasin en ligne



Produits de finition



Séminaire



Service



Quincailleries

(450) 799-0080
(514) 455-0070

info@atelierduvieuxpin.com
www.atelierduvieuxpin.com



Goélettes montées sur un plan de halage en vue de l'hivernage et des réparations.

Photo : Ville de Lévis, fonds Industries A.C. Davie

LES GOÉLETTES À VAU-L'EAU

Depuis près de 25 ans, les intervenants voués à la sauvegarde du patrimoine maritime québécois n'ont cessé de se battre pour conserver, notamment, quelques spécimens des goélettes du Saint-Laurent. Ce type de navire traditionnel est particulièrement représentatif de la culture maritime québécoise, au même titre que la maison ancestrale adaptée aux rigueurs de l'hiver reflète étroitement le patrimoine bâti. Déjà, en 1980, un cri d'alarme a été lancé. Pendant qu'on se penchait sur le choix d'un bateau à préserver ou d'un site de mise en valeur, les goélettes du Saint-Laurent – les « voitures d'eau », comme les appelait affectueusement le poète et ci-

néaste Pierre Perrault – ont poursuivi leur lente agonie jusqu'à disparaître presque complètement du paysage fluvial. Cette époque avait l'avantage d'offrir l'embarras du choix vu le nombre d'exemplaires encore disponibles après leur retrait de la navigation. Mais cet avantage a joué contre la sauvegarde de ce type de navire en favorisant l'indécision. Aujourd'hui, le choix est tout autre et le réveil est brutal. Les dernières goélettes du Saint-Laurent ont disparu. Il reste tout au plus quelques spécimens en ruine de ce qu'on aurait pu appeler notre flotte nationale.

À cette époque, une seule voiture d'eau, la *St-André*, a bénéficié d'un statut juridique assurant la pérennité de l'espèce, sans pour autant assurer sa bonne conservation. Sa mise sous abri, comme l'avaient compris depuis longtemps les conservateurs des musées maritimes européens, aurait permis de la conserver dans son intégralité au profit des générations futures. Et les coûts au-

raient sans doute été moindres que ceux de travaux de restauration ou de reconstruction répétés.

Bref, il reste bien peu comparativement à ce qui a existé jadis. Les modestes initiatives réalisées à ce jour sont très louables, mais elles sont loin d'être à l'image de la richesse de notre passé maritime. On n'a jamais pris au sérieux la pertinence de préserver ce patrimoine. Ni su vraiment quoi et comment conserver.

Les intervenants auraient avantage à se regrouper et à proposer des pistes de solution. Déterminer les éléments sur lesquels se pencher en priorité, établir un guide de mesures à envisager dans le futur, ce serait un début. Le financement de telles initiatives, quant à lui, serait un autre sujet de discussion.

Alain Franck est ethnologue spécialisé en histoire maritime.

Formation en patrimoine bâti offerte sur demande : « Patrimoine et territoire : une nouvelle approche »

S'adresse aux :

Élus, aménagistes, urbanistes, professionnels du patrimoine, membres des comités consultatifs en urbanisme, etc.



Objectif :

Cette formation propose une nouvelle approche pour gérer le patrimoine et assurer des transformations du milieu en harmonie avec son héritage.



Durée : 1 journée

Nombre de participants : 15

Cette formation est offerte par le Conseil des monuments et sites du Québec (CMSQ).

Pour information : CMSQ : 418 647-4347 ou 1 800 494-4347 (www.cmsq.qc.ca)

 Desjardins

